anglais de cette chambre, et par conséquent il n'a pu faire aucune impression sur eux; et ceux qui l'ont compris, d'ailleurs, savaient qu'il parlait pour lui-même seulement, et qu'il ne représentait pas l'opinion des députés ni du peuple du Bas-Canada. Je suis donc convaincu qu'ils n'en voudront pas aux Canadiens-Français à cause de ce discours. (Eoutez! écoutez!) L'on a dit que le projet de confédération allait être la cause de l'imposition de taxes énormes, et qu'il nous faudrait pourvoir à la défeuse du pays. Cependant, la plupart des hon, députés qui s'opposent à ce prejet admettent qu'il faut pourvoir à la défense du pays, ou au moins fournir notre quotepart. Le gouvernement, actuellement, a le droit de présenter un bill de milice ou de défense, et les députés peuvent l'accepter ou le rejeter s'il est trop onéreux pour nous,et en serait-il autrement dans le parlement Nous ne perdrons rien avec la fédéral? confédération sous le rapport de la défense, car nous aurons des alliés qui nous aideront à économiser et à empêcher l'adoption de toute mesure qui serait au-dessus des forces du pays, car le peuple des autres provinces n'aime pas plus les taxes que celui du Bas-Canada. On sait parfaitement que notre position ne serait que plus avantageuse sous la confédération par rapport à la défense, car si les Etats Unis attaquaient les provinces anglaise, ils attaqueraient toutes les provinces cosemble; mais ils commenceraient probablement par attaquer le Canada, parce qu'ils s'occupent plus du Canada que des provinces d'en-bas. Dans un cas de difficultés entre l'Angleterre et les Etats-Unis, le fardeau de la guerre retomberait sur nous, car nous serions attaqués les premiers Il est donc de notre intérêt de pouvoir recevoir de l'aide des provinces maritimes, et de pouvoir transporter les secours qu'elles nous enverraient et que nous enverrait l'Angleterre, par chemin de fer. Sous le rapport de la défense, je crois que le Bas-Canada se trouverait à occuper la position la plus avantageuse dans la confédération, étant placé au centre des provinces. (Ecoutez ! écoutez !) le rapport matériel, nous ne pourrions que profiter et progresser. Il n'y a que les annexionistes du district de Montréal qui ont peur de la confédération. En effet, le district de Montréal fait toutes ses affaires commerciales avec les Etats-Unis; mais si nous ne voulons pas nous annexer aux Etats-Unis, et si nous voulons conserver les institutions que nous chérissons tant, je prétends qu'il faut former une confédération qui soit capable de nous protéger contre les Etats-Unis. Si nous ne voulous rien faire pour montrer à l'Angleterre que nous sommes disposés à améliorer notre position par rapport à la défense des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, nous nous exposons à voir l'Angleterre en retirer ses forces et nous abandonner, parce qu'elle ne peut pas faire la lutte seule contre les Etate-Unis. Avec nous, elle serait sure de la victoire. (Ecoutez! écoutez!) Nous devous done faire une constitution qui établira des relations entre toutes les provinces de manière à n'en faire qu'un seul Etat et un seul peuple qui s'unisse dans un cas de guerre. Nous pouvons changer notre constitution sans changer nos institutions; et je prétends que plus le gouvernement sera monarchique, plus nos institutions seront en sureté, car dans ces institutions c'est surtout l'esprit monarchique qui domine. C'est parce que nous avons toujours été en paix que ces institutions ont grandi et prospéré. Si l'Angleterre abandonnait ses colonies, les Etats-Unis s'empareraient de nous, et nous disparaîtrions bientôt, car la constitution américaine n'est pas suffisante pour protéger nos institutions. Les citoyens des Etats-Unis auraient peu de respect pour ces institutions, et la loi ne serait pas asses forte pour empêcher la masse de se répandre au milieu de nous et de nous enlever ce qui nous est le plus cher. (Ecoutez! écoutez!) Je termine en disant que je me joins avec plaisir aux hommes qui proposent aujourd'hui un projet que je crois de nature a sauvegarder nos institutions, notre langue, nos lois et notre religion,-à ce grand parti qui possède la confiance de la grande majorité des habitants de ce pays. (Appaludissements.

M. PAQUET—M. l'ORATEUR:—Bien que je n'aie pas l'habitude de prendre la parole dans cette chamble, et malgré que la question qui nous occupe soit déjà depuis longtemps discutée, je ne puis néanmins laisser passer une occasion aussi importante sans enregistrer les raisons que j'ai de protester contre les changements constitutionnels qu'on nous propose et qui ne tendent à rien moins qu'à un renversement complet de la constitution qui nous régit depuis l'union du Haut et du Bas-Canada. Depuis la prorogation des chambres, en juin dernier, je cherchais inutilement à m'expliquer les